



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 27 juin 2019

Plan canicule : le préfet active une cellule de suivi

Pierre DARTOUT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a déclenché ce jeudi 27 juin 2019 matin, le niveau 3 du plan départemental canicule, dans le département des Bouches-du-Rhône.

D'après les prévisions de Météo France, les températures vont grimper ce vendredi jusqu'à 36 degrés sur le littoral et 44 degrés dans l'intérieur des terres.

Devant les risques liés à cette situation météorologique d'intensité exceptionnelle, le préfet des Bouches-du-Rhône a décidé la mise en place d'une cellule de suivi.

■ L'État, les collectivités et les services de secours pleinement mobilisés

Les représentants de la préfecture de département, de la préfecture de police, de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale, de l'Agence Régionale de Santé, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, du Conseil départemental, de la métropole Aix-Marseille Provence, du SDIS et du Bataillon des marins-pompiers de Marseille se sont réunis ce jeudi 27 juin pour faire le point sur l'épisode de canicule qui touche actuellement le département des Bouches-du-Rhône.

Cette cellule de suivi a pour objectif de veiller au bon fonctionnement de l'organisation des soins et de leur permanence, mais également de s'assurer de la bonne prise en charge des personnes les plus fragiles, notamment dans les établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes (EHPAD), les institutions médico-sociales ou les centres d'hébergement d'urgence.

- Les communes ont été informées du passage au niveau 3 du plan départemental canicule
- Les recommandations préventives à mettre en œuvre pour limiter les effets de la canicule ont été rappelées aux différents opérateurs en charge des publics les plus vulnérables et les structures d'accueil (EHPAD, centres d'hébergement d'urgence, institutions médico-sociales et les centres d'hébergement d'urgence)

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Les maires ont été appelés à porter la plus grande attention à la situation des animaux

A ce stade, les services de secours ne signalent pas de situation particulière relevant de ces fortes chaleurs.

La direction académique rappelle la possibilité de dispense d'instruction, sans pour autant exiger de fermetures d'écoles afin de permettre l'accueil, au frais, des enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde.

■ Les bons comportements en cas de canicule

Devant les risques associés à cette alerte, le préfet rappelle les bons comportements à adopter :

- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, aérer la nuit.) ;
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ; se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour ;
- Se rendre éventuellement dans un endroit frais ou climatisé (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ; les nourrissons et les jeunes enfants ne doivent jamais être laissés en plein soleil, même quelques minutes, particulièrement dans des véhicules fermés.
- Limiter les activités physiques.

**En cas de malaise, ou si vous êtes témoin d'un malaise,
contactez immédiatement les secours en composant le 112.**

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)